



LEXWINE

CONSEIL STRATÉGIQUE EN DROIT DU VIN ET DES SPIRITIEUX

Une expertise transversale en Propriété Intellectuelle et Droit du vin pour piloter votre développement

Les contraintes administratives et légales liées au secteur viticole deviennent de plus en plus nombreuses et techniques : protection de vos marques, respect de la loi Evin (publicité, site Internet...), normes communautaires d'étiquetage, règles à l'export, valorisation de vos actifs.

Lexwine vous assiste dans la sécurisation de vos relations contractuelles avec vos importateurs, distributeurs ou fournisseurs, ainsi que dans vos relations avec les diverses administrations (INAO, Syndicats, DIRECCTE, DGDDI etc.).

Lexwine vous accompagne pour toutes ces questions stratégiques afin de vous permettre de vous focaliser sur votre cœur de métier.

- ▶ Vous vous interrogez sur la conformité de votre étiquetage sur les marchés internationaux
- ▶ Vous souhaitez acquérir une visibilité sur les lois et règlements nationaux et internationaux, complexes et évolutifs
- ▶ Vos relations contractuelles avec vos distributeurs étrangers doivent être sécurisées
- ▶ Vous voulez que votre communication soit conforme à la loi Evin
- ▶ La défense de votre nom de château est spécifique
- ▶ Vous souhaitez comprendre les exigences de l'INAO, de la DIRECCTE ou de la DGDDI en matière d'AOC

... Nous avons créé

LEXWINE



Au fait des besoins de l'entreprise nous nous attachons à conseiller nos clients en fonction de leur stratégie commerciale et marketing.

Nos relations avec chacun des opérateurs de la filière viti-vinicole nous permettent de maîtriser les contraintes du marché et de suivre de près son évolution.

Notre proximité se traduit par un degré d'écoute et de réactivité optimal ainsi qu'une personnalisation de nos services.

Disponibles immédiatement en cas de problématique urgente, nous rencontrons nos clients très régulièrement pour leur proposer des solutions optimisant leur protection et améliorant leur développement... :



Faciliter vos relations avec les **ADMINISTRATIONS**

Valider vos **ÉTIQUETAGES** et **PACKAGINGS**

Améliorer la **PROTECTION** de vos **MARQUES**

Sécuriser votre **ACTIVITÉ MARKETING**

Protéger votre **NOM DE CHATEAU**

Favoriser votre **DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL**



Concrètement,

► LexWine vous accompagne

Mon packaging est-il conforme à la réglementation ?

- Contrôle et validation de l'ensemble de vos packaging (caisse, étiquettes, collerettes). Vérification de l'apposition des mentions obligatoires et du contenu des mentions facultatives.

Ai-je besoin de déposer ma marque en caractères chinois ?

- Analyse et recommandation en tenant compte des spécificités viticoles de chaque marché.
- Mise en place d'un plan d'actions visant à sécuriser juridiquement votre commercialisation

Ma relation avec mon distributeur est-elle sécurisée ?

- Etude des contrats proposés par vos interlocuteurs. Elaboration de contrat garantissant au mieux la défense de vos intérêts juridiques et commerciaux.

Mes projets marketings représentent-ils un risque ?

- Contrôle de la conformité de vos projets au regard de la loi Evin ainsi que des autres lois de santé publique à l'étranger, afin de limiter au maximum les risques de réclamations.

Est-ce que je comprends les exigences des différentes administrations ?

- Conseil et accompagnement afin de contacter les différentes administrations le plus efficacement possible et répondre au mieux à leurs différentes demandes.

Mon nom de château est-il correctement protégé ?

- Accompagnement dans le choix de vos marques de vins et de vos noms de châteaux garantissant la protection la plus adaptée.

Puis-je vendre sans difficulté dans tel ou tel pays ?

- Détection des risques d'actions de tiers.
- Sécurisation du process de distribution.

Le dépôt de mes marques est-il réellement optimisé ?

- Analyse des éléments de vos dépôts de marques (titularité, zones géographiques, libellés, forme du dépôt) afin de garantir la pérennité de votre protection dans le temps.

Comment mieux gérer mon budget «marques» ?

- Analyse de votre portefeuille et orientation stratégiques des dépenses.

LE
DÉPARTEMENT
LEWINE EST
DÉDIÉ AU CONSEIL
STRATÉGIQUE ET
JURIDIQUE EN DROIT
DU VIN ET DES
SPIRITUEUX

Fort de son expertise transversale en droit des marques et en droit des vins et spiritueux, LexWine accompagne les acteurs de la filière viticole et optimise la gestion spécifique de leurs marques.

L'équipe Lexwine vous accompagne dans votre réflexion sur la protection et la défense de vos droits.

- ▶ Définition de la stratégie de protection et de défense de la marque viti-vinicole : disponibilité et conformité du nom choisi, etc.
- ▶ Validation juridique des étiquetages et packagings, contrôle du respect de la réglementation étiquetage et protection de vos éléments distinctifs
- ▶ Vérification de vos projets marketing avant validation du projet final, au regard de la loi Evian
- ▶ Conseils dans vos relations avec les administrations et services de contrôle
- ▶ Sur les marchés étrangers, sécurisation de vos relations contractuelles avec vos importeurs et distributeurs
- ▶ Gestion des litiges : négociations, opposition, recours devant les instances françaises et étrangères

En pratique :

- ▶ **Une prise en charge immédiate :** écoute de la problématique et analyse de la situation, premier avis sur la stratégie
- ▶ **Une transparence tarifaire :** élaboration de devis détaillés, démarches engagées après accord
- ▶ **Mise en oeuvre des différentes démarches :** planifiées après vérification et validation de la stratégie. Une plateforme client dédiée pour plus de transparence et de simplicité.

Vos interlocutrices privilégiées

Bordeaux

16 rue Danjou - 33000 BORDEAUX
Tel: (+33)5 67 80 10 85

Reims

11 rue Gaston Boyer - 55100 REIMS
Tel: (+33)3 26 03 62 84

Nos Conseils en Propriété Industrielle - Mandataires Européennes

Céline BAILLET
cbaillet@inlex.com

Clara CELLIER
ccellier@inlex.com

Hermine COUDRY
hcoudry@inlex.com

Nos Juristes spécialisées en Droit du vin et Propriété Intellectuelle

Melissa Querou
mqueron@inlex.com

Marine MENY
mmeny@inlex.com

Contact us:
LexWine@inlex.com